

## Journée d'études

### « Quel avenir pour les buis ? »

Vaux le Vicomte le mercredi 4 mars 2015



Cette journée s'est déroulée à Vaux-le-Vicomte, co-organisée par Plante & Cité.

Chef d'œuvre du XVII<sup>e</sup> siècle, Le château de Vaux le Vicomte fut le théâtre d'événements marquants et le témoin de l'éviction tragique de son créateur, Nicolas Fouquet, emprisonné à la suite d'un procès rocambolesque. Tout commence le 17 août 1661, alors que Fouquet offre au jeune roi Louis XIV une réception somptueuse mêlant promenade, souper, comédie et feux d'artifice enchanteurs...

Le château est érigé sur une terrasse entourée de douves. Sa construction a demandé cinq ans et mobilisé 17 000 hommes. Ont travaillé sur un même projet l'architecte Louis Le Vau, le peintre-décorateur Charles Le Brun et le jardinier André Le Nôtre.

L'originalité du plan de Le Vau tient au corps de bâtiment doublé en profondeur et à la coupole, élevée sur une hauteur de plusieurs étages. Le fronton nord accueille les armes des Choiseul-Praslin ainsi que les statues d'Apollon et de Rhéa, sculptées par Michel Anguier.

Le château est disposé sur un axe long de 4km, traversant par effet de transparence le Vestibule et le Grand Salon. Les jardins s'ordonnent de cette perspective maîtrisée et composent une mise en scène géniale.

Le château et ses jardins sont ouverts à la visite depuis 1968. Aujourd'hui, Jean-Charles et Alexandre de Vogüé sont la cinquième génération de leur famille à en assurer la gestion.

### QUEL AVENIR POUR LES BUIS ?



Témoins de la beauté et de la richesse des jardins historiques durant plusieurs siècles, les buis dépérissent progressivement depuis les années 2005 en raison de maladies fongiques et de la pyrale du buis, essentiellement. Après de nombreux pays dont la Grande Bretagne, les Pays Bas, la Belgique ou les Etats-Unis, c'est maintenant la France qui est touchée, les dégâts causés à l'automne 2013 et au cours de l'été 2014 ont montré l'urgence d'une prise de conscience de la situation.

Afin de faire le point sur l'impact de ces ravageurs, sur l'avancée des recherches, sur les réglementations et sur d'éventuelles méthodes de gestion et/ou de remplacement, Vaux-le-Vicomte a organisé une journée d'étude en partenariat avec Plante & Cité, plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques à destination des services espaces verts des collectivités territoriales et des entreprises du paysage.

**L'APJRC avait collaboré l'an dernier à la première enquête menée sur le patrimoine des jardins, étendue sur tout le territoire en région Centre-Val de Loire grâce à notre réseau. Ce travail a permis le démarrage du programme SaveBuxus et nous avons été remercié par Plante & Cité pour notre collaboration.**

Les actes du colloque vous seront envoyés dès leur publication. Néanmoins, l'APJRC, présente à cette journée vous informe de quelques réflexions intéressantes :

- Le panorama des problématiques établi par Plante & Cité a permis de montrer l'état de la situation en France et en Europe ainsi que les traitements testés dans le cadre du programme SaveBuxus. Ce programme national met au point et évalue les solutions de biocontrôle contre la pyrale et les maladies du dépérissement du buis.



Vous trouverez en pièce jointe le fichier pdf du programme SaveBuxus, avec en page 2 le classement des 20 cultivars de buis testés sur leur résistance à *Cylindrocladium buxicola*.

C'est dans le cadre du programme de recherche de lutte biologique contre la pyrale du buis que SaveBuxus a besoin de la participation de chacun. La fiche pour le collecteur de pontes se trouve en pages 5 et 6.

[Programme SaveBuxus.pdf](#)

- Kurt Heungens, phytopathologiste en Belgique, spécialiste du *Cylindrocladium* sp. (parce qu'il existe 2 genres...) nous recommande vivement d'inspecter très régulièrement nos buis. Il nous met en garde contre la mise en vente de plants infestés... Lorsque que l'on achète de nouveaux plants, il faut absolument les vérifier, une lésion noire des tiges indique la très forte probabilité d'une attaque de *Cylindrocladium* - Mettre éventuellement les plants achetés en quarantaine avant la replantation.

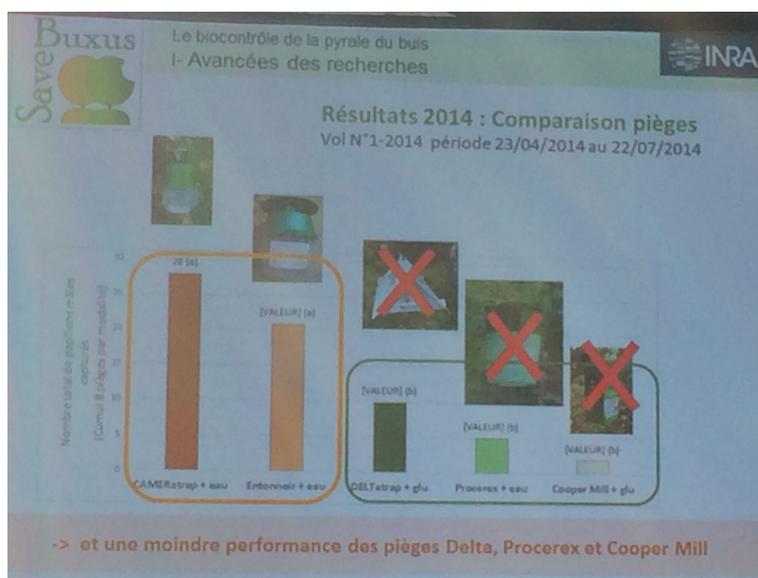
Les expériences ont permis de bloquer les voies de dissémination. Il est prouvé que l'absence de pluie est un facteur limitant de ces maladies, la plante s'infestant plus facilement avec une météo pluvieuse.

En pratique, outre le fait de bien désinfecter les outils de taille et les vêtements portés, certaines pratiques sont à proscrire : pas d'arrosage par le haut, ne pas éclabousser si l'on arrose à proximité des buis, ne pas arroser le soir afin que la plante ne s'humidifie pas.

La taille ne doit pas être trop courte et les végétaux plantés doivent se trouver dans un endroit ventilé. Il est déconseillé également d'utiliser un matériel soufflant pour le nettoyage des feuilles au sol.

Les traitements sont à mettre au point car certains produits ont une réglementation différente suivant les pays. Néanmoins, il s'avère qu'un traitement préventif est préférable aux soins curatifs.

Il faut bien sûr éviter de planter du *B. suffruticosa*. Des cultivars de buis résistants sont en cours d'expérimentation et devrait être sur le marché dans 3/4 ans.



Jean-Claude Martin, chercheur à l'INRA, nous a parlé des avancées en matière de recherche sur le piégeage phéromonal de la pyrale du buis.

Les pièges souvent proposés étant d'une faible efficacité... (cf photo), l'INRA met au point un nouveau piège Buxatrap®/Koppert qui sera commercialisé en juin prochain.

Pour la pyrale, un traitement au bacille de Thuringe commence en fin d'hiver, dès que les chenilles s'alimentent après leur hibernation. Puis nouveaux traitements 8 jours après le vol des papillons.

- Marc Kenis, entomologiste spécialiste mondial de la pyrale nous en apprend plus sur ce fléau : la pyrale du buis est originaire d'Asie et a été trouvée pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2007 près de Bâle et aux Pays-Bas. Nous apprenons également qu'un million de plants de buis !!! y sont importés par an, principalement de Chine (statistiques 2010).

La pyrale produit deux générations par an, trois dans le Sud. Les vols de papillons et la ponte se situent fin juin-début juillet et mi-août-septembre. La chenille hiberne et cette diapause est indispensable à son activité future... Sans contrôle, la plante infestée meurt en 2/3 générations. Il n'y a pas de prédateur de la pyrale du buis en Europe. Il a été néanmoins remarqué que certains oiseaux, notamment les mésanges, pourraient s'attaquer aux chenilles. Préconisation donc d'installations de nichoirs.

- L'INRA a développé une application que vous pouvez télécharger sur votre téléphone : **AGIIR** **A**lertier et **G**érer les **I**nsectes **I**nvasifs et/ou **R**avageurs

AGIIR, est une application pour mobile développée par l'Inra qui permettra d'identifier, de mieux connaître, signaler voire gérer parfois, la présence de deux insectes majeurs qui envahissent le territoire : la chenille processionnaire du pin et le frelon asiatique à pattes jaunes. L'objectif est de permettre à chacun de reconnaître une espèce invasive, signaler sa présence dans un endroit donné, apprendre et mettre en œuvre les mesures qui s'imposent. Grâce à des fiches, mais surtout à un outil de reconnaissance et de gestion par l'image, chacun est en mesure de les identifier. On peut ensuite gérer leur présence en suivant une démarche qui s'appuie sur l'expertise de spécialistes. L'insecte, une fois reconnu, peut être déclaré en remplissant un questionnaire succinct, complété ou non de photos.

Cette journée a reflété également le désarroi des propriétaires de gestionnaires de parcs et jardins face à ces attaques sur les buis. L'absence de réponses et le désarroi vient souvent d'un manque de diagnostic approfondi et sérieux.

En attendant la publication des actes, l'APJRC reste à votre disposition pour de plus amples informations sur cette journée, si vous le désirez.

Une bonne adresse : <http://www.fredon-centre.com>

Pour toute identification, contactez le FREDON. En région Centre Val de Loire, la clinique végétale se trouve à Orléans. Vous mettez dans une pochette plastique l'échantillon de plante et vous l'envoyez

A l'adresse ci-dessous (une identification basique coûte une quarantaine d'euros)

**FREDON Centre Fédération Régionale de Défense  
contre les Organismes Nuisibles de la région Centre  
Cité de l'Agriculture, hall A**

13 avenue des Droits de l'Homme

45921 Orléans cedex9

Tél : 02.38.71.90.10

Fax : 02.38.70.11.51

E-mail : [contact@fredon-centre.com](mailto:contact@fredon-centre.com)

